

Pétrole et gaz du Canada—Loi

Il est important que l'essence de nos amendements soit rapidement examinée, monsieur l'Orateur. Si la Couronne désire prendre une participation importante, nous estimons qu'elle doit la payer. La motion n° 28 demande qu'elle verse jusqu'à 50 p. 100 des frais d'exploration y afférents, proportionnellement à la part qu'elle détient dans l'affaire, et qu'elle n'ait pas nécessairement droit à une part de 25 p. 100 dans les gisements de pétrole et de gaz découverts sur les terres du Canada.

Il serait préférable que le gouvernement encourage les citoyens canadiens à investir leur argent dans ces travaux. Ils pourraient ainsi partager les risques et les profits et accélérer notre recherche de l'autosuffisance énergétique.

La motion n° 26, qui modifie l'article 34 du bill, enlève à Pétro-Canada le droit de prendre une voix délibérante dans les travaux d'exploration et de production effectués sur les terres du Canada à moins qu'elle n'y prenne une part active et ne participe aux frais; elle lui assure quand même un régime de faveur en lui permettant de s'en tirer en payant moins cher que les autres exploitants.

Des voix: Bravo!

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, quand j'entends à la Chambre des députés conservateurs critiquer Petro-Canada et essayer de la détruire et que j'examine les chiffres qui indiquent la réaction des Canadiens aux panonceaux des stations-service de Petro-Canada, cela me fait penser à un dindon attendant Noël avec impatience. Je ne crois pas que ce soit une bonne tactique politique au Canada et je pense que le parti conservateur l'emploie à ses risques.

M. Siddon: C'est notre affaire.

M. Waddell: Vous pouvez bien faire ce que vous voulez, mon ami. Notre parti a une chanson à propos de la création d'une nouvelle Jérusalem. Il me semble que le parti conservateur veut créer le vieux problème de Jérusalem et le vieux problème de Petro-Canada. Si c'est ce qu'il veut, c'est à ses risques et périls.

Le député de Calgary-Centre (M. Andre) a déclaré que Petro-Canada ne risquait rien dans les puits et les travaux pétroliers. Selon moi, c'est tout à fait faux; l'enjeu est considérable, monsieur l'Orateur. A titre d'organisme gouvernemental spécialisé, Petro-Canada doit aider à garantir la sécurité énergétique du Canada. Elle risque gros et nous aussi, mais c'est à nous qu'elle est comptable. Je ne comprends pas du tout le raisonnement du député. Je ne comprends pas comment un administrateur d'Exxon à New York peut avoir un enjeu plus considérable que Petro-Canada au Canada, comment un administrateur de Taxaco à Houston peut risquer davantage que Petro-Canada ou comment un administrateur de Gulf à Philadelphie peut avoir plus en jeu au Canada que Petro-Canada. Comment le député de Calgary-Centre peut-il affirmer que Petro-Canada n'a rien en jeu? Elle mise énormément sur les résultats de la prospection. Ses stations-service et sa production sont en jeu.

Si le député se servait de ses yeux et de ses oreilles, il verrait et il entendrait la réaction des Canadiens aux stations-service de Petro-Canada. Ces stations-service ont été bien accueillies dans l'ouest du Canada et elles le seront aussi dans l'Est.

M. Siddon: Elles acculent d'autres sociétés à la faillite.

M. Waddell: Elles n'acculeront personne à la ruine. Mes honorables amis croient en la concurrence. Il y a suffisamment de concurrence dans ce domaine pour permettre aux stations-service de Petro-Canada et d'autres de coexister.

● (1710)

Le député de Bow River (M. Taylor) a dit textuellement, je crois: «On dépense nos propres deniers» dans cette entreprise de Petro-Canada et ainsi de suite. Je me demande si nous n'avons pas oublié dans ce débat que l'argent dépensé par le gouvernement canadien, par les simples contribuables—les nettoyeurs, les chauffeurs d'autobus et les personnes dont le député de Spadina (M. Heap) a parlé avec tant d'éloquence l'autre soir—est l'argent de ceux qui ont payé des impôts pour aider les compagnies pétrolières qui gémissent maintenant à cause de ces mesures inoffensives du gouvernement.

Je renvoie le député de Bow River, et je vois qu'il est ici, au compte de dépenses fiscales du gouvernement canadien pour 1980. Je sais qu'il aime les chiffres et leur accorde une saine considération. Je lui recommande d'examiner ce compte, car il constatera que les amortissements rapides d'impôt pour les frais de prospection et d'exploitation ainsi que les allocations pour l'épuisement gagné seulement ont représenté une perte de recettes fiscale pour le gouvernement fédéral s'élevant à 3,870 millions ou près de quatre milliards de dollars entre 1976 et 1980. A qui appartient l'argent qu'on dépense? A qui appartiennent ces quatre milliards de dollars qui auraient dû rentrer dans les caisses du gouvernement, et qu'en fait on a ni plus ni moins donnés aux sociétés pétrolières par le biais d'abattements fiscaux bien trop élevés? Où se trouvaient mes amis à ma droite quand le gouvernement d'en face adoptait toutes ces mesures prodigieuses sous forme d'exemptions fiscales, de déductions pour épuisement, de super-déduction pour épuisement, de déductions par épuisement gagné, de dépenses de mise en valeur plus sept autres mesures, je crois? Où se trouvaient-ils? Ils n'intervenaient pas pour dire: «Ne leur accordez pas ce genre de déductions, ce serait contraire aux règles du capitalisme.» C'est drôle, on est accusé d'être anticapitaliste si on prend quelque chose aux sociétés pétrolières, mais si le gouvernement accorde ces largesses à ce secteur économique le plus riche de notre pays qui a littéralement rançonné les contribuables canadiens par le biais de ces défalcatons, on n'a rien à se reprocher.

J'ai écouté très attentivement les nombreuses remarques qui m'étaient destinées ainsi que les observations sur le socialisme et j'ai essayé d'apprendre de la bouche des députés à ma droite en quoi consistait le capitalisme. Je dois dire qu'ils ont donné des informations contradictoires, car ils disent d'une part qu'il est tout à fait admissible de donner beaucoup d'argent aux sociétés pétrolières, mais qu'il ne faut pas leur retirer quoi que ce soit sous forme d'impôt ou en prélevant cet intérêt de 25 p. 100. Nous leur donnons 93c. sur chaque dollar investi et tout ce que nous voulons c'est 25 p. 100 pour Petro-Canada. Est-ce exagéré? Je ne crois pas. Nous avons préconisé un pourcentage beaucoup plus élevé. Dans les interventions que j'ai faites précédemment pendant ce débat, j'ai dit que d'autres pays, en particulier la Norvège, le Royaume-Uni et l'Australie ont des régimes beaucoup plus durs que le nôtre. Je voudrais également faire remarquer à mes amis de droite que l'industrie pétrolière me donne aussi des renseignements contradictoires.